

Le Président fédéral

A l'occasion de cette nouvelle année, je souhaite vous adresser pour vous-même, vos équipes, les membres de vos associations et vos familles, tous mes vœux de santé, bonheur et prospérité tout au long de cette année 2018.

Pour notre Fédération ce devrait être une année charnière car, après une traversée difficile des années 2015 à 2017, nous voici revenus dans des eaux plus calmes.

L'installation du nouveau siège, malgré ses difficultés d'accès, s'est révélée adaptée aux besoins et n'a pas d'impact financier.

Après le changement de Trésorier général et l'arrivée du maître-principal LOPEZ-YELA, le profond renouvellement de l'équipe du siège s'est poursuivi en 2017 et le capitaine de frégate CELIER, nouveau secrétaire fédéral, a pris rapidement la mesure de ses fonctions. Il témoigne d'un enthousiasme dont vous ne tarderez pas à vous rendre compte.

Beaucoup d'entre vous ont, comme moi, regretté l'arrêt de la publication de SILLAGES. En tout état de cause, il apparaît maintenant qu'indépendamment de l'équipe de rédaction, il eût été difficile de continuer sous cette forme car, dans le cadre de la mutualisation des moyens des armées, le prépresse de la marine qui en assurait l'impression a fermé au 31 décembre 2017. Mais nous ne sommes pas restés les bras croisés. Vous vous rappellerez qu'il vous avait été annoncé dès l'arrêt de publication qu'un travail de recherche de volontariat puis de réflexion était mené. Celui-ci a porté ses fruits et aujourd'hui, je suis heureux de vous annoncer qu'un nouveau bulletin verra le jour d'ici l'été sous une forme électronique et papier, certes moins prestigieuse, mais plus moderne et plus adaptée aux contraintes actuelles. Ceux qui viendront à l'assemblée pourront probablement en découvrir le numéro zéro.

La réforme territoriale a progressé depuis la dernière assemblée et devrait arriver à maturation pour décision en mars afin d'être entérinée par la prochaine assemblée nous plaçant ainsi dans une configuration plus adaptée à la situation des effectifs.

Je sais que certains ont manifesté de la mauvaise humeur à propos de l'augmentation de la cotisation qui avait pourtant été décidée en temps utile régulièrement et à l'unanimité par vos représentants après une longue période de stabilité. Sachez que cette mesure, couplée à la réforme territoriale, mettra notre Fédération dans une situation financière plus saine. Ainsi je peux d'ores et déjà



vous confirmer qu'il n'y aura pas d'augmentation de cotisation en 2019. En outre lors de l'assemblée générale nous présenterons les résultats de la campagne de recherche de mécénat que le siège a lancée à l'automne pour essayer de trouver des financements extérieurs afin de stabiliser le niveau des cotisations limitant ainsi le recours aux augmentations.

Par ailleurs, plusieurs d'entre vous ont sans doute rencontré des difficultés d'accès à notre site internet. Il s'agit pour l'essentiel de difficultés techniques. Nous sommes actuellement en train de rechercher des solutions appropriées et nous en profiterons pour faire en sorte que son utilisation par nos associations puisse être facilitée et sa plage d'utilisation étendue.

Enfin 2018 sera une année mémorielle importante pour nous même et pour l'une de nos associations affiliées, l'Association Nationale des Fusiliers Marins et Commandos (ANFMC), car elle verra la commémoration du centenaire des combats du Moulin de Laffaux. Une cérémonie aura lieu à notre mémorial de Laffaux le dimanche 23 septembre 2018 à laquelle j'ai invité le Chef d'État-major de la Marine. Nous souhaitons que nos amicales y soient très largement représentées.

A cette occasion nous lançons dès à présent une souscription pour une médaille numérotée qui vous sera adressée par courrier séparé. Je vous recommande de lui réserver le meilleur accueil car afin de ne pas obérer nos finances, nous ne la réaliserons que si nous avons assez de souscripteurs. Cette médaille est un moyen de marquer dignement et durablement cet évènement.

2018 sera une année très active car ce mouvement de modernisation de notre Fédération s'amplifiera, bien évidemment avec la poursuite ou l'achèvement des projets évoqués ci-dessus, mais aussi avec le lancement de nouveaux projets comme la recherche d'activités ciblées au profit de nos seules associations. Naturellement, vous serez sollicités pour les définir, nous prendrons le temps qu'il faudra sans précipitation mais sans atermoiements, et le nouveau bulletin vous en tiendra informés très régulièrement.

Alors plus que jamais, restons Unis comme à bord... *et bonne année.*



Administrateur Général des Affaires Maritimes (2s) Jean-Marc SCHINDLER



www.fammac.com

Fammac : fédération des associations de marins et marins anciens combattants

Membre de : CMI, FNAM, CNAD, La Flamme

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or – CS 40300 - 94 114 Arcueil Cedex

Tél : 01 79 86 44 60 – Fax : 01 79 86 48 43 - E-mail : fammac@club-internet.fr